



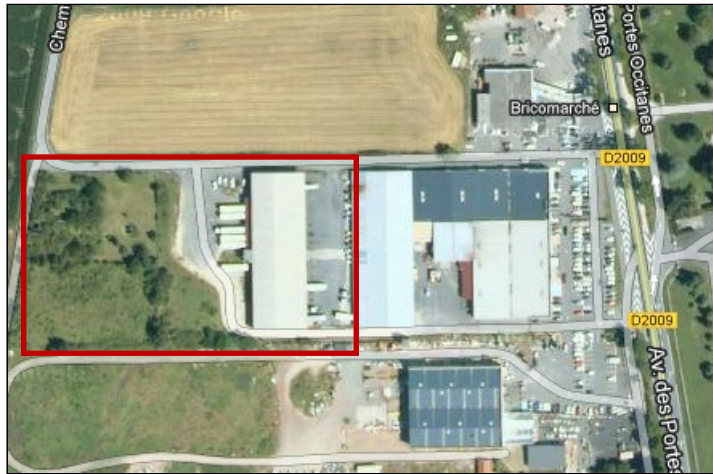
**Des producteurs aux
consommateurs**

Gannat (Allier)



Présentation du projet de halle de vente à disposition des producteurs de la région et de tous les producteurs voulant participer au projet de Gannat sous l'enseigne C'Juste

Le local



Le Local Agricole

- 1600 m²
- Du parking
- Un verger
- Derrière un Intermarché
- Enseigne visible de la route
- Ville de 5000 habitants avec beaucoup de surfaces commerciales car c'est une sortie d'autoroute et un lieu de transition (Vichy etc...)

Le local



Structuration juridique du projet

- Association de producteurs: « **C'Juste Gannat** » dont Consommer Juste assure la partie conseil.

Principe de solidarité

- Une caisse de solidarité pour calamité agricoles est alimentée à hauteur de 5% des ventes pour venir en aide aux producteurs

Principe de fonctionnement

- Le personnel est pris en compte par les agriculteurs eux même, la charge de la structure sera la plus légère possible.
- La marge prise par l'Association est limitée à au budget de fonctionnement.

Constitution du prix de vente

- Prix de revient de production,
- plus 30% de marge pour le producteur
- Plus la prise en compte des frais de logistique
- plus 20% de marge pour couvrir les frais du point de distribution
- plus 5% pour la caisse de solidarité.
- Plus la TVA

Le rôle de l'association consommer ju

- Aider à l'organisation de la vie du point de distribution
- Elle n'a aucune prétention lucrative
- Elle met à disposition l'enseigne **C'Juste**
- Elle communique dans les médias sur l'action
- Elle met en relation les acteurs du monde agricole dans le but de faire comprendre aux consommateurs la notion de juste prix
- Elle valorise le travail des producteurs
- Elle fait respecter la charte de consommer juste au sein de l'Association **C'Juste Gannat**

Règlement

- Chacun des producteurs a conscience de l'intérêt de l'Association **C'Juste Gannat** pour la mise en valeur de ses productions
- Les produits présentés respecteront scrupuleusement la charte Consommer Juste
- L'agriculteur déclarera chaque jour son chiffre d'affaire et s'engage à participer à la gestion et au fonctionnement
- Chaque producteur devra faire partie de l'Association **C'Juste Gannat**
- L'Association **C'Juste Gannat** procédera à l'exclusion de ceux qui ne respectent pas le règlement